

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
EXTRAORDINAIRE**

**Année scolaire : 2019 - 2020**

**Quorum : 12**

**Numéro de séance : 6**

**Nombre des présents : 15**

**Date de convocation : 02/06/2020**

**Nombre d'absents excusés : 10**

**Présidence de : M. MEILLAUD Hervé**

**ORDRE DU JOUR**

**I/ VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE**

1. Plan de sortie de confinement phase 2

**II/ FONCTIONNEMENT GENERAL**

1. Convention d'adhésion à un groupement de commandes d'épicerie et de charcuterie

**III/ QUESTIONS FINANCIERES**

1. Décisions budgétaires modificatives

**2 Annexes (nombre – titre) : Plan de sortie de confinement phase 2 – DBM**

# PRESENCE AU CONSEIL

Séance extraordinaire 04 juin 2020

Séance du Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]	Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]
ELUS LOCAUX ADMINISTRATION	Chef d'établissement	M. MEILLAUD Hervé	X						
	Gestionnaire	M. RODIER David	X						
	C.P.E.	Mme BILLEROT Lucile	X						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	M. MAZIN Jean-Claude			X	Mme BRILLAUD Chantal	X		
		Mme VACHON Séverine		X					
	Commune siège	Mme JANCHE Marylène			X				
PERSONNALITES QUALIFIEES		Mme RATUREAU Jackie			X				
		Mme NICOLAS Jacqueline			X				
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Mme FILLON Caroline	X						
		M. JOULIN Olivier	X						
		Mme LAMBERT Laure			X	Mme BARRITAU L Léa	X		
		Mme LOOSEN Aurore			X	Mme GUIONNET Christelle	X		
		Mme MOLINARI Elise	X						
		Mme PRADOT Caroline	X						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme BEAUMONT Michelle	X						
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'Elèves	M. TRIBOT Michaël			X				
		M. MACQUIN Frédéric	X						
		Mme FAUCON Claire	X						
		Mme BRAGE Stéphanie	X						
		M. POINET Frédéric			X				
		M. GIACALONE Patrick			X				
	Elèves	Mle HEINTZ Léonie	X						
		M. GIBOUIN Valentin			X				

Membre invité : Mme QUINTARD MELOUKI Jacqueline

Le quorum étant atteint, Monsieur Meillaud, Principal, en sa qualité de Président du conseil d'administration ouvre la séance à 17h35.

Il remercie chaleureusement les membres pour leur présence à cette séance extraordinaire qui se déroulera en distanciel.

Mme Beaumont Michelle, secrétaire, est désignée secrétaire de séance.

Le président rappelle la procédure pour demander la parole.

Il procède alors à l'appel. Chaque membre est nommé, il indique alors sa présence en passant en statut « je comprends ». Son nom est alors coché sur la feuille de présence qui est projetée à chacun des membres.

Le président présente alors l'ordre du jour. Il explique que l'autorité académique a demandé, comme pour la séance précédente, que les approbations de PV des séances précédentes soient reportées à de futures séances et annonce qu'aucune question diverse n'a été déposée.

Il informe que si un membre souhaite voter à bulletins secrets, il devra l'annoncer avant le début du vote et soumet donc au vote l'ordre du jour.

Les membres du conseil adoptent à l'unanimité l'ordre du jour.

## **I/ VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE**

### 1 – Présentation du plan de sortie de confinement phase 2

Le président débute alors la présentation du plan de sortie de confinement qui sera déployé au collège dès lundi prochain. Il projette le document page par page et commente les passages surlignés en jaune qui ont été ajoutés à la version initiale. Les membres sont invités à poser leurs questions au fur et à mesure de la présentation.

Monsieur Joulin, représentant des personnels enseignants, précise que plusieurs postes sont disponibles en salle 1. Plusieurs professeurs peuvent travailler dans cette salle en indiquant sur les écrans qu'ils ont utilisé l'ordinateur.

Madame Brillaud conseillère départementale, souhaite savoir si les élèves restent en contact avec les enseignants lorsqu'ils travaillent en autonomie les semaines où ils ne sont pas au collège. Monsieur Meillaud lui explique que les élèves et les familles ont pris l'habitude de contacter les professeurs via l'application roundcube. Il précise que ce mode de communication est utilisé depuis le début du confinement et notamment avec les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> de retour au collège depuis 3 semaines. Il n'a pas eu de retour indiquant des difficultés de la part des élèves.

Madame Pradot, représentante des personnels enseignants, ajoute que certains cours sont proposés en classe virtuelle lorsque les élèves ne sont pas au collège.

Madame Faucon est surprise que l'établissement ait préféré le lavage des mains avec une solution hydroalcoolique au procédé classique « eau - savon ». Monsieur Meillaud lui rappelle que cette problématique a été détaillée lors de la séance précédente. Les deux seuls points d'eau de l'établissement sont les sanitaires et l'entrée du restaurant scolaire. En raison des flux, il n'est possible de les utiliser que lors de l'entrée au restaurant scolaire et la sortie des sanitaires. Pour tous les autres instants, la solution hydroalcoolique est la seule possibilité.

Monsieur Joulin souhaite savoir si les effectifs sont à présent définitifs. Monsieur Meillaud précise que des ajustements sont toujours possibles mais globalement, nous devrions accueillir 4 groupes de 8 à 9 élèves en 4<sup>ème</sup> et 2 groupes d'une petite douzaine d'élèves en 3<sup>ème</sup>.

Les membres du conseil d'administration n'ayant plus de questions, le président leur propose de passer au vote. En effet, l'autorité académique, après avoir demandé que les protocoles ne soient présentés que pour avis, exige désormais que ces derniers soient votés.

Résultats du vote : Pour : 15          Contre : 0          Abstention : 0

Les membres du conseil d'administration adoptent le protocole de sortie de confinement – phase 2 présenté par le principal et considèrent que les mesures proposées permettent l'application du protocole national.

Acte n° 45

## II/ FONCTIONNEMENT GENERAL

### 1 – Convention d'adhésion à un groupement de commandes d'épicerie et de charcuterie

Monsieur Rodier, adjoint gestionnaire annonce que certains marchés en épicerie et en charcuterie arrivent à échéance à la fin de l'année 2020. Il convient donc de les renouveler.

Résultats du vote : Pour : 15          Contre : 0          Abstention : 0

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer la convention d'adhésion à un groupement de commandes d'épicerie et de charcuterie.

Acte n° 44

### III/ QUESTIONS FINANCIERES

#### 1 – Décisions budgétaires modificatives

Monsieur Rodier explique que pour respecter le protocole sanitaire, l'établissement a dû faire face à des dépenses exceptionnelles (gel hydro alcoolique, peinture, écran de protection...). Pour couvrir le coût de ces achats liés à la crise sanitaire et ceux à venir en prévision de la rentrée de septembre, il demande aux membres du conseil un prélèvement sur fonds de réserve d'un montant de 2000 euros pour le service général et 2000 euros pour le service restauration et hébergement.

Résultats du vote : Pour : 15                      Contre : 0                      Abstention : 0

Les membres du conseil d'administration autorisent un prélèvement sur fonds de réserve d'un montant de 2000 euros pour le service général et 2000 euros pour le service restauration et hébergement.

Acte n° 46

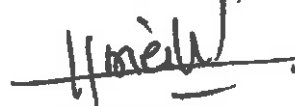
Avant que la séance ne soit levée, Madame Faucon demande s'il est possible d'avoir des informations sur l'organisation qui sera prévue à compter de la rentrée de septembre. Monsieur Meillaud lui précise qu'un assouplissement du protocole sanitaire serait à l'étude au niveau du ministère mais qu'aucune information officielle n'est encore connue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h20.

La secrétaire de séance,

  
M.Beaumont

Le Président,

  
H.Meillaud